



Remise de dette accordé

Par **La Réunionnaise**, le **09/02/2019** à **08:52**

Bonjour 😊

Jai reçu un courrier venant de la caf me signalent un trop perçu de 1000e et quelque, sachant que c est eu qui on effectuée le mauvais calcule j ai fait une demande de remise de dette sur conseil de ma Caf suite a sa il on toujours effectué des retenu ... mes il devait le mettre en attente de réponse aujourd'hui je recoi un courrier disant que ma dette est effacée de 50% et qu'il me rest 500e et quelque a réglé OR JAI DÉJÀ TOUT RÉGLÉE EN TOTALITÉ ? Que Dois je faire Merci ?? Car maintenant si je ne suis pas folle c moi qui les aurais trop payée non ????